

Au regard de l'évolution des systèmes sécuritaires, comment les acteurs de la sécurité privée et publique perçoivent-ils la notion de partenariat (PPP) et comment cela impacte-t-il la mise en place de ces partenariats ?

Auteur : Maes, Hélène

Promoteur(s) : Seron, Vincent

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/26509>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Transcription – Entretien 8

Interviewer : Une fois que tout est retranscrit, le travail finalisé, je supprime tout. Donc cette étude... j'étudie les partenariats sécurité privée, sécurité publique. J'étudie ça par des entretiens avec des personnes qui ont plus l'habitude de tout ce sujet-là. Et voilà. Dans le cadre de mon mémoire.

Interviewé : Et vous partez d'une hypothèse précise ?

Interviewer : Alors, mon hypothèse c'est que... En abrégé, je vais dire, c'est que ces partenariats sont effectivement j'évite de trop pour pas vous influencer, mais sont intéressants, utiles, mais qu'il y a quand même des manquements pratico-pratiques, j'ai envie de dire, et des éléments qui font qui pourraient être améliorés dans la pratique. quoi. Voilà, est-ce que vous pouvez commencer par vous présenter, dire votre fonction, votre parcours professionnel ?

Interviewé : Oui, donc je m'appelle XXX, je suis le chef de corps de la zone Hesbaye. Parcours professionnel : je rentrais à la police communale en 89 où j'ai directement suivi toutes les formations utiles pour monter en grade. Donc j'ai été au PJ dans les 3-4 ans qui ont suivi et j'ai été nommé comme donc à la police communale. J'ai fait un peu tout, donc j'étais agent de quartier, j'étais agent d'intervention. J'ai fait des enquêtes, j'ai dirigé les opérations de sécurité routière. Et puis en 2006, à la nouvelle police, je veux dire, parce que nous avons été intégrés 2001 à 2002, j'étais responsable de commissariat d'une antenne de proximité où j'ai fusionné les gendarmes. Et puis à ce moment-là, ben j'ai fait une licence en criminologie. Et quand j'en suis sorti peu de temps après, la direction m'a proposé de postuler comme responsable stratégique et donc j'ai été nommé commissaire en début 2006. Je suis devenu donc responsable de la politique policière. Jusqu'à l'arrivée du nouveau chef de corps. Et puis là, les choses se sont moins bien passées. Donc voilà, après de petites difficultés où je suis parti travailler au cabinet du bourgmestre, j'ai fini par changer de zone. Donc en 2018, je suis devenu directeur de la proximité de la zone Basse Meuse. Pendant ma période en Basse Meuse, j'ai suivi donc .. je réussis le concours qui donne accès à la formation du brevet de direction, qui est indispensable pour être nommé commissaire divisionnaire. Donc, et puis là, ben voilà, la place s'est ouverte en Hesbaye. Je l'ai postulé. Voilà.

Interviewer : D'accord. Et selon vous, quels sont les éléments qui vous différencient du secteur privé ?

Interviewé : La police ?

Interviewer : Oui, la police.

Interviewé : Oh ben, je pense d'abord, et j'espère, les fonctions régaliennes, évidemment. Le pouvoir de contrainte doit rester pour moi au sommet d'un service étatique. Avec des agents qui sont nommés, qui font aller la démonstration de d'un niveau de loyauté et de disponibilité qui doit être pour moi au-dessus de la moyenne, avec la conscience des enjeux. Évidemment, le fait de pouvoir arrêter quelqu'un, de pouvoir le perquisitionner, de pouvoir voilà exercer toutes sortes de mesures privatives de liberté doit se faire, à mon avis, pour les autorités dans un contexte de confiance absolue. D'où d'ailleurs, dès qu'il y a des risques, des soupçons plutôt de dérapage, bah il y a de lourdes enquêtes qui se mettent en place parce que justement, on doit être au-dessus de tout soupçon quoi.

Interviewer : D'accord. Donc la différence c'est surtout les fonctions ?

Interviewé : Oui, ben ce sont d'abord les fonctions. Oui, maintenant, il y a évidemment un autre aspect par rapport à d'autres, à la sécurité privée en particulier, c'est évidemment la gestion de tout ce qui est public, puisque jusqu'à preuve du contraire, sauf concession. Mais c'est la police évidemment qui est qui est qui a la charge de tout ce qui est sécurité, tranquillité et ordre public, j'allais dire sur le territoire, enfin sur la voie publique. Les lieux publics, et cetera, le privé pouvant effectivement être sous-traité par le privé.

Interviewer : D'accord. Et comment est-ce que vous percevez ces différences sur le terrain, concrètement?

Interviewé : Les différences avec la sécurité privée ? Oh bah. Est-ce qu'on perçoit des différences? Non, pas spécialement, je pense pas qu'on les fréquente particulièrement. On n'a pas, on n'a pas l'habitude de travailler ensemble déjà. Alors oui, on va, je suppose, il y a que dans vos questions, mais il y a des moments où on se rejoint et on, entre guillemets, collabore, mais ce n'est pas quelque chose qui est en routine. On n'a pas, non, on n'a pas des habitudes de fonctionnement. Oui, moi je ne vois pas dans le travail des policiers quotidiens, en tout cas, des occasions de collaborer ou de d'observer quelque chose de particulier. Sinon, dans un seul cas, parce que nous le vivons ici sur la Hesbaye, c'est la sécurité de Dancing, qui est problématique. Elle est problématique parce que on je pense que dans en tout cas, dans ce cas précis, il y a un aspect qui nous intéresse beaucoup moins, c'est l'aspect commercial. Et donc la sécurité privée travaillant pour des intérêts privés n'a pas la même notion de l'ordre public que la police, et notamment parfois ferme les yeux sur des comportements qui pour nous sont inacceptables. On est sous couvert du secret professionnel : on sait qu'il s'y passe des échanges de petits sachets. D'accord, la sécurité privée ferme les yeux là-dessus, évidemment. Pourquoi? Parce que ce serait mettre à mal le commerce. Le commerce de l'exploitation du dancing, pas pas le commerce des sachets, on s'entend. Quoique. Et donc, ce qui veut dire que quand il y a, parce qu'il y en a toujours dans ces contextes-là, des dérapages, la sécurité privée ne nous prévient pas. Or qu'elle en a l'obligation, puisque à partir du moment où on constate une infraction, on est obligé de dénoncer à la police. Mais donc, dans ce cadre-là, la sécurité privée nous considère ni comme un partenaire, ni même comme le représentant de la loi. Ils nous considèrent très plus vite comme les emmerdeurs ou les empêcheurs de tourner quoi. Et donc ce qui veut dire que parfois, et c'est arrivé quelques fois au début de la réouverture de cet établissement, ils ne nous appellent pas, ils nous appellent tardivement. Et donc quand on arrive, la situation a dégénéré. Donc forcément, à ce moment-là, les gens se retournent contre nous, pas contre les sorteurs, pas contre les gars privés, quoi. Et donc ça génère des crispations terribles, parce que eux ne cherchent pas à contenir la foule, ne cherchent pas à régler la situation. C'est plutôt on ouvre le parapluie, on a appelé la police et on n'en peut rien si elle arrive trop tard, quoi. OK, donc voilà, pour moi, à ce niveau-là, l'expérience est négative, quoi. Alors théoriquement, elle est bonne parce que on vient nous trouver, on fait amende honorable, mais dans l'exercice quotidien, c'est difficile parce que voilà, il y a pas vraiment de considération pour le travail policier. Il y a parfois même un peu de mépris. Ouais, je pense qu'il y a une confusion entre les rôles de la police et la taille des sorteurs qui effectivement sont tous bodybuildés et à mon avis, certains poussent dans leur nez et donc ça veut dire qu'ils se croient supérieurs d'une certaine manière. Alors c'est possible que sur la balance ils le soient mais dans la gestion des choses, c'est la police qui doit être ou comment, je vais dire, dès qu'il y a un débordement. Voilà. Donc là, l'expérience n'est pas n'est pas topissime et on a parfois ces situations-là avec d'autres établissements où, de manière sporadique, ils engagent la sécurité privée. Bon, moi je collabore, enfin forcément avec les années d'expérience, j'ai déjà eu quelques expériences, elles sont rarement positives en fait. Ouais. Je crois que c'est aussi lié à

certaines profils. D'accord, ne s'engage pas dans ce genre de métier n'importe qui. Ouais, voilà. Et donc bah une moralité qui n'est pas la même que celle qui est attendue d'un policier. Je ne sais pas, je ne fais pas, n'en fais pas une situation générale. Je suis sûr qu'il y a dans les braves pères de famille voilà pour qui c'est alimentaire et font leur travail avec sérieux. Mais voilà, on constate dans certains, mais dans les milieux de la nuit, c'est vraiment compliqué.

Interviewer : D'accord. Et vous les du coup les... je vais appeler ça des partenariats de manière très générale que vous avez avec le secteur privé. Alors c'est surtout lié au dancing ?

Interviewé : Alors ben ici, donc c'est l'exemple un peu, c'est le contre-exemple parce que il est pas bon. Et donc ben ici, on a quand même fini par enfin fini... Je n'aime pas dire ça, mais je veux dire. En tout cas, un des modes de résolution a été d'appliquer le bourgmestre puisque l'ordre public est de sa responsabilité réglementaire. Donc il a fini par adresser une sanction à l'établissement, sanction de limitation d'exploitation. quoi. Donc il devait fermer, voilà, plutôt que ce que lui espérait pouvoir le faire. Il l'a fait pendant un certain temps et dans les conditions de réouverture, on a demandé qu'il y ait une reprise en main drastique de la qualité du de la sécurité privée. Donc on a imposé un quota de fonctionnement, on a imposé des maîtres-chiens, on a imposé une surveillance des extérieurs. Donc on a augmenté l'exigence. Et depuis ? Je dois bien avouer qu'on n'a plus eu de problèmes. Ils ont réouvert il y a quelques 2 semaines, je pense, et depuis, on a plus aucun. Donc pendant la période de limitation, on n'a pas eu de problème et depuis la réouverture, on en a pas. Preuve que la sécurité privée était un point de bascule dans l'exploitation de cet établissement. Maintenant, nous avons d'autres partenariats mais qui eux fonctionnent plutôt pas trop mal et c'est la raison pour laquelle j'ai imaginé appeler mon collaborateur. C'est qu'on a énormément d'événements sur la zone festif, toutes sortes d'organisations. Et donc là, effectivement, sur certaines, notamment allez le bal de l'association machin, évidemment, nous n'avons pas les moyens d'y mettre des policiers à demeure. Et donc ce qu'on fait en fonction du nombre de personnes, on impose un service de gardiennage. Donc le client, on demande à l'organisateur voilà de s'encadrer de des services de gardiennage. C'est même prévu dans la réglementation. Réglementation au minimum futur, parce que moi, dans mon ancienne zone, on l'avait fait, c'est d'imposer des quotas par nombre de personnes attendues. Il faut 222 gardes pour autant de personnes, et cetera, pour qu'il y ait allez un minimum qualitatif et quantitatif d'encadrement. Ça se passe pas trop mal en général. Ouais, là ça se passe pas trop mal quand il y a quelque chose. Ben oui, effectivement, ils ont tendance à appeler, eux, ils n'ont pas le choix, ils peuvent pas intervenir. Je veux dire si y a pas en légitime défense comme tout le monde. Mais je veux dire, si ils mettent des gens dehors parce que ça commence à dégénérer et qu'à l'extérieur ça continue à poser problème, Ben là alors ils nous appellent. Et en général, dans ce contexte-là, ça se passe pas trop mal parce que c'est des collaborations ponctuelles. quoi. Et donc sachant que là bah ils pourraient mettre à mal l'organisation de cette activité et l'empêcher - que parce que s'il y a des débordements, on pourrait très bien recommander au bourgmestre pour l'année prochaine de ne plus accepter la tenue de l'événement .

interviewer : D'accord ?

Interviewé : Ouais, parce qu'un événement privé qui a des conséquences publiques. On peut effectivement se voir restreindre, voire interdire, si il y a des risques de débordement. Et comme les risques de débordement en droit belge, on peut pas les prouver à l'avance, on peut y mettre que des recommandations, je veux dire des craintes, mais s'il y a pas eu un passif, on ne peut pas prendre de mesures. Et donc, ben si la première fois ça se passe pas bien, ben forcément que la 2e ça peut être plus embarrassant ou qu'on soit plus exigeant dans les conditions d'encadrement. Donc là, dans ce contexte-là, en général, les gens font attention.

Interviewer : D'accord, OK, et quelle de quelle manière percevez-vous la sécurité privée? Quelle image est-ce que vous avez ?

Interviewé : Bah, je n'aime pas d'avoir un avis arrêté sur les choses. Comme je l'ai dit, je pense qu'il y a sans doute autant de façons de faire que qu'il y a de travailleurs. De manière générale, nous, la sécurité privée, on.... Aller pour trouver quelque chose de positif parce qu'il y en a, c'est leur développement technologique. D'accord, la sécurité privée a beaucoup investi. Alors philosophiquement, je veux dire que je suis un peu contre tout ça puisque l'idéal en tant que défenseur de la chose publique, ce serait de dire bah l'idéal serait que la police soit suffisamment allez, équipée et financée que pour pouvoir assumer tous ces développements-là. Ça c'est la base. Constatant que ce n'est pas le cas, et d'ailleurs de nombreux politiques défendent l'idée, ce qui n'était pas le cas quand moi-même j'ai fait crimino il y a 25 ans, la vision était non à la sécurité privée. Elle était clairement affichée. Aujourd'hui, ben on a changé d'avis parce que ils ont pris du pouvoir. On est dans un monde où la logique économique est plus importante que la logique sécuritaire, ça c'est un fait qu'on doit qu'on doit bien constater. Et donc finalement, ben autant faire contre mauvaise sorte de bon cœur, comme on dit, et se rendre compte que la la sécurité privée a des choses à apporter effectivement, notamment sur le point de vue technologique où bah il nous amène des guichets virtuels par exemple, ou des systèmes de surveillance. Voilà des compléments puisqu'on est entré dans un monde numérique, on sait pas lutter contre ça, il y a pas de raison. On achète des bodycams chez eux maintenant, on achète des caméras, on étudie effectivement les guichets virtuels, mais là il y a plus de difficultés avec la philosophie de la police de proximité. Voilà, ça c'est un avis. Je ne me bats pas contre ça, mais voilà. Moi, en tout cas, je suis quelqu'un de très ouvert sur les technologies quand elles peuvent améliorer le service en général quoi. Voilà, moi, les policiers équipés d'appareils allez numériques qui facilitent les choses, les recherches et qui permettent de passer plus de temps sur le terrain au contact du citoyen en général ben là, je suis pour quoi, voilà. Je signe et donc pour le moment, on n'a pas mal de... - donc j'ai désigné en interne un un collègue pour la recherche et le développement, dont la mission est effectivement de voir... alors, ça démarre d'une pièce application d'un logiciel qui va être efficace dans le travail à justement ces technologies, etc. On est en contact régulier, pas plus tard que hier après-midi encore sur les marchés caméra, ANPR. Donc tout ce qui est automatisation finalement et facilitation du travail, pourquoi pas ? Donc ça, je suis tout à fait, je suis tout à fait d'accord. Parfois, où je suis moins d'accord, c'est que certains, certaines sociétés essayent de nous vendre des formations. Là, j'aime moins quoi. Oui, ça j'aime moins. Je pense que la formation doit rester maîtrisée par la police elle-même. Même si il faut être ouvert. Mais alors dans des domaines que nous ne maîtrisons pas du tout. Je pense par exemple au au monde financier où là, ben oui, oui, j'ai bien un ou 2 entre guillemets experts, enfin experts par rapport à moi. Par rapport aux fiscalistes internationaux, j'ai des doutes. On le sait, c'est un des problèmes qu'on rencontre, y compris dans les services d'enquêtes financières, etc. Ben y a des limites, évidemment, puisque ce sont des limites qui sont liées aux salaires. On sait que dans la fonction publique, alors oui, la moyenne des salaires n'est pas mauvaise. Il faut bien dire qu'il y a eu des efforts qui ont été consentis, mais évidemment par rapport à ce que peut payer une bande organisée ou même une société honnête, mais un qui veut jouer sur toutes les failles du système. C'est clair que là le gars il va être beaucoup mieux payé et donc on a ces carences-là. Mais en dehors de ça, voilà tout ce qui est technologique, et cetera... ouais, pourquoi pas. Ils essayent aussi, ils ont déjà fait des offres de service de proposer leurs services aux accueils par exemple. D'accord, il y a des zones qui le font, surtout en Flandre. Ils ont une autre perception que la Wallonie. Surtout, les autorités vont pas rentrer dans le vif du lard, mais bon. Et donc là,

vous avez des agents Securitas qui sont à l'accueil, comme ici en bas, et c'est lui qui vous aurait accueilli, qui vous aurait passé parce que théoriquement, on demande de le faire, pris votre carte d'identité, vérifier en banque de données si vous n'étiez pas recherchée, si vous n'étiez pas dangereuse, et puis seulement. Ils auraient appelé pour dire "Ben voilà, vous avez-vous avez quelqu'un." Ah, ça me gratte un peu, ça.

Interviewer : OK. Et surtout parce que c'est moins de contact avec la personne ou c'est par rapport au secret professionnel ?

Interviewé : Alors, c'est par rapport au secret professionnel déjà, d'une d'une part, ça me gêne un peu qu'il puisse avoir accès à des informations. Ça me gêne parce que je pense que quelqu'un qui pousse la porte d'un commissariat pour moi veut voir un policier, ou en tout cas quelqu'un du monde policier. Alors bon. Il y a les classiques consommateurs de services comme on a dans les urgences hospitalières, mais on a aussi des gens qui ont des vrais problèmes, qui ont des situations délicates. Et je suis pas sûr que ça leur fasse plaisir de voir un gars Securitas, le béret, enfin j'exagère dans l'image, mais vous voyez ce que je veux dire? Voilà, on se comprend. Je pense que au-delà de tout ce qu'on peut dire et penser - et d'ailleurs, les enquêtes du moniteur de sécurité le démontrent - toute personne qui a eu un contact avec la police en tant que victime est contente du service. Et donc il y a encore, malgré tout, un haut niveau de confiance de la population à sa police. Alors oui, on peut rouspéter sur plein de choses. La plupart des gens qui rouspètent sont ceux qu'on met en prison ou en procédure judiciaire. Là, ils écrivent à Donald Trump et au pape et à tout qui on veut pour se plaindre de la police. Mais les gens qui consomment vraiment un service comme il est conçu en tant que victime, et voire même parfois en tant qu'auteur, parce qu'il y a des auteurs qui sont tout à fait corrects et qui reconnaissent leur voilà leur faute de parcours. On n'est pas là pour les juger non plus. Nous, ce qu'on doit faire, c'est objectiver une situation et la rapporter à l'autorité. Mais généralement, donc voilà, le niveau de confiance pour moi est encore pas mauvais du tout. Voilà. Et donc je pense que d'insérer d'autres partenaires, moi je suis moins, je suis moins chaud. Je préférerais mettre par exemple une personne en situation de handicap qui susciterait voilà une certaine empathie et une humanité. Finalement, voilà, et je trouve que la sécurité privée ne renvoie pas cette image-là. Quand on les voit aux entrées de magasins, je sais pas, on a pas spécialement envie de leur dire bonjour, ils ont une froideur, une voilà ce qu'on reprochait un peu à certains policiers finalement aussi qui sont...qui essayent d'être de prendre de la distance émotionnelle, je peux le comprendre. Les gardiens de sécurité, ils ont quand même 0 pouvoir dans l'absolu, non?

Interviewer : Oui.

Interviewé : Quand je les vois parfois aux entrées de grands magasins, je vais pas les citer, ça n'a pas d'importance, mais j'ai une image très précise d'un magasin où j'aime d'aller voir, chiner des trucs. Et puis quand je vois ces mecs-là qui sont mais voilà, je trouve que l'image n'est pas n'est pas toujours belle, pas toujours. Non, voilà dancing, pas bon magasin, j'aime pas. Voilà, sécurité maintenant sur des événements, ça se passe pas mal, techniquement, ça se passe pas trop mal. Parfois, on a eu des soucis, mais avec des commerciaux, donc c'est un truc individuel où forcément on est dans une relation financière et parfois les commerciaux sont chiants. Parce que ils nous traitent comme n'importe quel client et dans un service public, ben on a des besoins clairement identifiés et on a surtout des procédures qui sont administrativement très complexes quand on doit sortir de la bourse d'une petite zone de police € 300000€ pour un marché technique, il est clair que on doit argumenter, qu'on doit bien faire comprendre au bourgmestre pourquoi on le fait, comment on le fait, prendre le temps de mettre les choses en

procédure, comparer techniquement ce qui existe et puis éventuellement, enfin pas éventuellement, mais alors lancer des marchés, si éventuellement. Donc lancer des marchés, c'est le principe. Mais vous savez que dans le marché, dans le service public, on sait aussi avoir accès à des marchés qui sont ouverts. Un service public quelconque, c'est souvent des zones de police, mais ce n'est pas obligatoire. Un service public va lancer une procédure de marché, elle peut faire un marché ouvert à d'autres services publics et donc là, on n'a plus besoin de faire de marché. On vérifie simplement que ce qui est proposé correspond à nos besoins et on peut directement passer.

Interviewer : Ok. Et pour rebondir à la sur la notion de confiance de que vous avez abordée, est-ce que vous avez l'impression qu'il y a encore enfin ou qu'il y a de la méfiance de la police envers le secteur privé ou on tend vers une relation plus de confiance?

Interviewé : À l'instant, non, non. Moi, je ne je ne vois pas de confiance parce que, je vous dis, c'est pas fluide. C'est pas fluide parce qu'ils sont souvent voilà résistants à la la la collaboration saine, c'est à dire vous faites votre sécurité privée, on fait l'ordre public. Pour faire simple, nous sommes les représentants de l'autorité et ça c'est encore compliqué pour certains. Deuxièmement, il faut aussi savoir qu'il y a pas mal de gens dans ces circuits-là qui ont des ennuis judiciaires. Et donc, quand ben on a une situation, qu'on identifie les gens, qu'on se rend compte que ce sont des gens qui ont un palmarès comme ça, ben non, ça n'incite pas à se dire voilà, on a du mal parfois à les traiter comme de vrais partenaires à cause de ce profil parfois un peu particulier. Encore une fois, pas tous. Mais il y a quand même qui représente voilà un certain pourcentage de gens où chaque fois, voilà, on vient, on vient d'avoir un dossier avec un gars qui est très menaçant, très agressif, notamment avec une administration, donc la direction, bourgmestre, et cetera. Et déjà, qui se permet ça ? Dans la population, machin. Et puis quand on bon, bah j'ai le bourgmestre ou le directeur général concerné au téléphone qui me dit "Écoute, voilà, j'ai ça, j'ai ça, c'est un tel, c'est un sorteur, il est connu, il a chic, il a chaque, mais on a peur de lui parce que il fait 150 kilos et il a peur de personne". Donc voilà, ça m'inspire évidemment pas. Alors c'est peut-être une exception, mais c'est quand même des situations voilà qui existent et avec lesquelles on doit, on doit, on doit composer quoi. Il y a sans doute et encore une fois à côté de ça, des gens très honnêtes, mais malheureusement, voilà, c'est pas rare et j'en ai rencontré et ici et dans mes anciennes zones, les 2 précédentes. Donc c'est pas un truc si spécifiques, je veux dire à la Hesbaye ou à la Basse Meuse ou avant j'étais à Seraing. On a quand même régulièrement des cocos et qui sont voilà qui ont des activités douteuses et bof quoi.

Interviewer : Et qu'est-ce qu'il faudrait pour améliorer du coup cette relation confiance, méfiance ?

Interviewé : Ben je pense que ça vient sans doute bon, ça, les conditions d'engagement, elles sont ce qu'elles sont partout et y compris à la police. Je pense que ce sont des métiers qui ne sont pas toujours nécessairement attractifs. Maintenant, j'essaie de me mettre à la place des travailleurs aussi. Bon, la police est de moins en moins attractive et bon, on sait que ben ça commence à être difficile d'engager des gens dans la sécurité privée. C'est pas évident non plus parce que eux se font...il y a intérêt à ce qu'ils soient physiquement capables de se défendre. parce que ils deviennent parfois la cible de groupes de jeunes qui ont envie de s'amuser, qui ont aussi un peu poussé de la poudre et qui se disent, bon, il est gros, mais il n'est peut-être pas si fort que ça et on y va. Et donc je comprends bien que ça soit parfois aussi compliqué pour eux, ça c'est un fait. Alors ils nous le disent rarement parce qu'ils ont leur fierté, je peux le comprendre. À mon avis, ça doit pas être très valorisant de venir se plaindre à la police en tant

que sorteur d'avoir pris un coup. Mais ça doit être compliqué parce que, parce que les salaires sont pas mirobolants non plus dans la sécurité privée quoi. Peut-être un peu plus quand ils sont dans la protection rapprochée, mais parce que quand ils ont des personnalités qui ont les moyens, moi je peux imaginer que voilà, ou en tout cas voilà, les avantages sont peut-être un peu supérieurs. Mais le gars qui fait garde dans une dans un grand magasin, ou peut-être même dans une boîte ou un café, ou qui parfois sont obligés. Ouais, je pense au sorteur par exemple dans le carré. Je suis pas sûr qu'ils ont des salaires de malade. Donc ça, c'est la réalité du monde du travail et donc ça veut dire que bon, on ne peut pas imposer. On a d'ailleurs eu le problème à la police. Ben à la police, il y a quand même des exigences minimales de diplôme chez dans le milieu des gardiens, de la pas trop ou en tout cas beaucoup moins. Et donc forcément, on a ces difficultés-là. Et donc, est-ce qu'on pourrait demander à un responsable de boîte ou à la loi d'exiger un diplôme universitaire pour gars dont le métier est de dire: toi, tu ne rentres pas quoi, ou tu sors parce que tu m'ennuies face à la caméra ? C'est un peu compliqué et il y a très certainement au minimum un un travail de sensibilisation. Nous, on ne connaît pas les patrons de boîtes, sauf quand ils ont besoin de nous. Voilà, par exemple, il y en a un qui vient de temps en temps, il veut qu'on lui signe des papiers parce que c'est dans la loi. On doit contresigner les feuilles de présence du personnel des établissements. Ouais, c'est comme ça, il nous les amène vierges. Donc quand on leur explique, bah il faudrait qu'on mette les noms, ils se moquent de nous. C'est même pas Monsieur l'agent tatata, je l'accepterai. Enfin, Monsieur le policier. Oh, je suis désolé, mais pour des raisons de ou, bah non, c'est la loi, vérifie. Écoutez, on en apportez là si vous prenez sur ce ton-là, voilà, il y a pas de respect. Et donc je trouve que parfois, ben on devrait rencontrer les directions, on devrait expliquer les enjeux des uns et des autres. On peut comprendre qu'il y a des sans doute des contraintes qui nous échappent aussi puisque c'est pas notre boulot. Et donc il devrait y avoir, si on se prétend partenaire, ben les partenaires se mettent à table préalablement et discutent du des processus de travail, comment ça fonctionne et si un moment un policier dysfonctionne. Le patron doit pouvoir me le dire et si un gardien dysfonctionne, je dois pouvoir lui dire quoi. Or aujourd'hui, cette relation n'existe pas.

Interviewer : OK, donc dans les éléments indispensables qu'on pourrait mettre en évidence pour un bon partenariat, alors il y aurait connaissance des uns et des autres, meilleure communication?

Interviewé : Je pense que c'est indispensable, je dis au moins avec la les directions et que eux donnent des directives claires à leur personnel.

Interviewer : Et vous pensez que la législation autour de la sécurité privée, elle est suffisante, trop restrictive, trop large, trop floue, même sans la connaître précisément?

Interviewé : Oui, je l'ai étudiée quand elle est ressortie à l'époque, il y a quelques années. Mais j'avoue que je ne l'ai pas en tête. Il y avait un truc qui avait fait bondir certains de mes collègues, c'était la sécurité sur les transports en commun. Où les agents de sécurité sont en droit de menotter un passager dans un certain nombre de conditions qui sont pas vérifiables. Ça j'avais trouvé un peu fort. Alors je comprends que ils sont pas non plus payés pour se faire taper dessus. Bien sûr que non, mais de là, je trouve que la police elle-même doit justifier pourquoi elle me note quelqu'un. Et voilà qu'un chauffeur de bus qui est venu dans le système de service de sécurité parce qu'il n'aimait plus les contraintes horaires, lui pourrait menacer, menotter, pardon, un passager menaçant. Moi, je trouve que ça c'était excessif. Voilà, là c'est une contrainte trop forte. Je parlais de pouvoir régalién, je trouve que c'est excessif. Quelque chose qui me dérange très fort dans la sécurité privée, je l'ai vécu plusieurs fois, et en tant que policier

et en tant que civil, c'est dans les aéroports. Je trouve que la sécurité privée a un pouvoir démesuré par rapport à la police elle-même. Il y a par exemple des endroits où la police de l'aéroport doit demander l'autorisation à la sécurité privée pour patrouiller à certains endroits. Je trouve que c'est excessif. Je me souviens que dans le cadre notamment du brevet de direction, on est en civil, on est clairement policier, on est présenté par le directeur de la police de l'aéroport. On montre nos cartes de service, on est obligé de faire des badges et des badges, juste pour voir comment ça fonctionne parce que c'était notre travail, c'était la sécurité, c'était l'échange d'informations exactement dans les aéroports, voir comment voilà, on mettait ça en œuvre et donc on a visité tous les aéroports belges. On était en contact avec la France, les Pays-Bas, et cetera. On voulait avoir une vision et les agents de sécurité privée nous ont fouillé la tête aux pieds.

Interviewer : D'accord.

Interviewé : C'est une humiliation. Voilà, mes mes, mes collègues d'un autre aéroport m'expliquaient que voilà, si ils veulent mener une action spécifique, machin bazar, ils doivent demander l'autorisation du gars qui gère. Moi, pour moi, ça c'est je veux dire que voilà tout ce qui est environnement public. C'est la police, c'est le cas au Luxembourg.

Interviewer : Les aéroports, c'est public ou c'est semi public?

Interviewé : Ah non, mais la zone est publique. Ben oui, si il y a quand même, c'est des partenariats public-privé, oui oui. Et d'ailleurs, la direction des aéroports, c'est la région voilà. Donc oui, c'est la, j'ai été la direction générale des transports aériens, je crois que ce soit. Voilà, alors il y a des exploitations, des concessions privées pour l'exploitation de certains commerces ou certains trucs. Forcément, la ligne aéroportuaire, l'avion, lui, c'est une compagnie privée. Les infrastructures pour moi sont gérées par la région wallonne. Ça on rentre dans un autre débat effectivement qui est de dire que la région wallonne a beaucoup de pouvoir pour le peu d'argent qu'elle met dans la police. La région wallonne paye rien à la police, mais elle a des exigences quoi. Donc oui, ça c'est un autre débat. On décale un peu le débat, mais je trouve que en tout cas, voilà. À certains moments, je trouve que la sécurité privée, ce n'est pas normal à mon sens de qu'elle puisse exercer une forme d'autorité sur la police. Ça me voilà, ça me perturbe quoi.

Interviewer : Donc vous seriez plutôt contre, entre guillemets, pour un élargissement des compétences de la sécurité privée ?

Interviewé : Alors, ça dépend lesquelles en, carte blanche comme ça, je saurais pas vous dire oui. Vous avez des exemples ou y a des projets?

Interviewer : Je réfléchis pour dire quelque chose de tout à fait juste. Je sais qu'il y a beau y a eu beaucoup de discussions qui se tarissent un peu pour l'instant sur des ports d'armes style matraques, les sprays, les sprays au poivre, et cetera. Des choses qu'ils n'ont pas le droit pour l'instant d'avoir.

Interviewé : Je suis-je comprends qu'ils aient des armes à feu pour les transports de valeur, parce que c'est la seule condition, une des seules conditions, et la surveillance de bâtiments qui ne sont pas habités, quoi, enfin qui ne sont pas fréquentés. Je crois que c'est ça les conditions.

Interviewé : Mais la sécurité privée, non. Je ne vois pas pourquoi il devrait être équipé. Quand je vois, nous, policiers, tout ce qu'on doit justifier pour l'utilisation de la contrainte. Et justement,

nous, on est dans une logique permanente de désescalade. On doit vraiment faire en sorte d'utiliser l'arme la moins violente possible en fonction de la situation. Je ne vois pas dans quelles conditions le gars qui surveille l'entrée d'un magasin, je vois pas trop non, parce que là on privatise la sécurité de manière générale, un peu comme un citoyen. On entre dans une logique un peu américaine, alors on est pour, on est contre, c'est autre chose. Encore une fois, c'est une question de philosophie générale. Ce n'est pas dans nos cultures occidentales, de enfin européennes, en tout cas de la vieille Europe, d'accepter que les gens.... D'ailleurs, il y a suffisamment de cas qui sont dans la presse. Il y en a un dont le nom m'échappe, mais qui se fait vengeance par rapport à un pseudo pédocriminel machin. Ben, le gars il va être lourdement condamné, il va avoir de sérieux ennuis, comme cet autre monsieur-là qui avait tiré sur des jeunes dans sa propriété à Esneux. Je ne sais plus dans c'est quoi là pareil. Le message de la justice est très clair, pas d'autodéfense, quoi, c'est interdit. Donc pour moi, la sécurité privée doit rester dans cette pour moi, dans cette ornière-là. Vous avez des missions de protection, de surveillance, de d'alerte, finalement de fonction signal. Ça c'est bien, c'est bien, c'est comme ça. En tout cas, je comprends que certains, certains intérêts privés soient défendus de cette manière-là parce que la police est pas de partout, le service public n'a pas les moyens de faire ça. Et donc je comprends que à l'entrée de certains établissements, bah il y a des gens qui soient là pour vérifier que tout se passe bien. Et de là à leur donner un pouvoir de d'incapacité enfin c'est violent quoi. Moi, je trouve ça assez, je trouve ça assez violent et je n'ai pas l'impression, je dis bien, je n'ai pas l'impression qu'aujourd'hui ça se justifie. Alors, si cette violence urbaine venait à augmenter, pour remettre le débat sur la table, je comprends que on doive réfléchir à comment se défendre et faire effectivement face à une situation de violence urbaine. Pour moi, aujourd'hui, c'est pas le cas, j'en ai pas l'impression, du moins voilà, je ne sais évidemment pas tout.

Interviewer : Personne n'est omniscient.

Interviewé : Non, non. Et puis, comme disait l'humoriste, on ne nous dit pas tout. Voilà, il y a aussi des choses qui... Mais non, ça, je trouve que aujourd'hui en tout cas, ça me paraît excessif.

Interviewer : Et quand vous échangez de l'information avec le secteur privé, comme vous avez pu en discuter, ça se fait par quels canaux en règle générale et avec quelles limites?

Interviewé : Qu'est-ce qu'on échange comme information ? Je me souviens pas de vous avoir dit ça.

Interviewer : Quand par rapport à... dans les événements, par exemple, et qu'il se passe quelque chose et qu'ils font appel à vous parce qu'il y a des problèmes.

Interviewé : On s'échange pas particulièrement d'infos de nature sensible. Si on nous appelle, généralement, nous, ce qu'on demande d'abord, c'est toutes les coordonnées. Qui va être chargé ? Est-ce qu'on sait avoir un numéro de contact immédiat ? S'il y a un souci, voilà qu'on ait une ligne de communication, un canal, des canaux de communication clairement identifiés en cas de souci, ça c'est une chose. Et donc dans ce contexte-là, oui, il pourrait y avoir un échange de GSM. Alors aujourd'hui, vous m'avez fait signer un document RCPD. Est-ce que d'avoir le numéro de téléphone d'un policier, d'un d'un gardien de sécurité ? Là, on rentre déjà dans la donnée, d'accord, mois successif, tout ça. Mais bref, c'est une réalité à côté de ça. Bah, à part nous appeler, nous dire que ces 2 gugusses-là ont crié, du désordre, ont peut-être blessé, cassé. Mais il y a pas d'infos sensibles, c'est des infos à la disposition de tout le monde. Donc de toute façon, ils peuvent pas les identifier, donc voilà, ils peuvent juste nous les attraper par le

col et nous les remettre. Donc dans ce contexte-là, je ne crois pas. On n'identifie pas en tout cas d'informations sensibles.

Interviewer : Et est-ce que vous pensez que ce serait bien qu'il y ait plus d'échanges d'informations, que ce soit dans des événements que dans la vie quotidienne entre vous et eux?

Interviewé : Ben, je vais dire alors encore une fois, au même titre que certains groupes de citoyens qui se constituent, je prends un exemple très concret, ce sont les partenariats locaux de prévention où finalement, et c'est là qui est et c'est difficile, en tout cas en Wallonie, d'apprendre aux personnes à distinguer, allez, à un devoir entre guillemets, ou en tout cas une conscience collective de la sécurité. C'est à dire jouer son rôle de partenaire quelque part. Je pense qu'on est tous un peu responsables finalement voilà de la sécurité et un rôle comme on aime tellement à le dire en Wallonie, la délation et la frontière est trop palpable et donc ces partenariats sont compliqués à mettre en œuvre alors que tout ce qu'on demande, c'est un peu de solidarité avec les gens. Si vous voyez quelque chose d'anormal, fermez pas la fenêtre. Contactez nous. Alors on vous dira pas qui c'est évidemment, mais on pourrait vous dire par exemple, ah ben non, c'est un commerçant qui est connu ou chic ou tchac. Voilà, le but c'est simplement de je parlais tout à l'heure d'augmentation des moyens de protection. Si on a affaire à la violence ici, ben on sait. Alors bon, ça stagne un peu maintenant avec les nouveaux, les nouveaux, allez, moyens d'escroquerie. Aujourd'hui, on vous vole de l'argent. Plus facilement, si je fais ça, hop, je vous ai pompé votre compte. (il y a pas grand-chose. Je rigole, je rigole) Mais c'est vrai, on assiste à un déplacement finalement, des moyens de voler les gens, mais on sort quand même, il y en a encore un peu. Et d'ailleurs ici, c'est très sensible. Les cambriolages, c'est ce sont des événements qui sont traumatisants pour les victimes. Et donc c'est dans ce contexte-là qu'à un moment, on essaie de réfléchir. C'est pas partout en même temps, il y a des dizaines de des centaines de kilomètres carrés de voirie, et donc simplement, ben allez, c'est de la vigilance. Vous voyez ça aussi à l'unif? Mais ce sont des mentalités en fait plus germaniques, je vais dire, plus de se dire ben quoi les gars, on se serre les coudes. Si je vois quelque chose qui est anormal ici, on le fait pas. Vous savez qu'il y a des gens qui n'appellent même pas la police. Ils attendent de croiser le bourgmestre sur la kermesse du vendredi après-midi pour dire, dis Gaston, sais-tu bien que j'ai vu...? Ah. Et Gaston m'appelle, il me dit, dis, tu sais.... Ca s'est passé quand? Ben la semaine passée. Il y a une personne qui a pensé appeler la police. Ah ben non, alors je dis pas qu'il y avait quelque chose à faire, on aurait au moins pu vérifier et rassurer les gens, voilà. Ben non, on fait pas parce qu'on a toujours l'impression de faire mal si on le dit à la police. Donc c'est un peu compliqué d'arriver à développer cette voilà cette conscience que non.... Voilà, c'est même pas pour nous, c'est pour le voisin quelque part à qui on va peut-être éviter un vol, une agression, que sais-je ? Donc je sais plus quelle était la question de départ ?

Interviewer : Par rapport à l'échange d'informations .

Interviewé : A l'échange d'informations. Oui, et avec la sécurité privée. Ben oui, oui, c'est ça. Je faisais le lien avec les PLP justement parce que oui, pourquoi est-ce que on pourrait pas imaginer d'observer de manière tout à fait neutre et de dire "eh les gars, le bonhomme qui a tourné, il y a une banque qui est venu repérer". Il se passe des trucs quoi. Pourquoi est-ce qu'on nous le dit pas ? Parce que ça, c'est ce qui s'adresse à tout le monde. La sécurité dans un village. Allez, c'est une vraie préoccupation que les bourgmestres me rapportent. Quand on organise un bal pour les scouts, c'est gentil, c'est un truc presque caritatif. Caritatif, en tout cas, de la vie sociale. Comme ça, les enfants ont un peu de sous pour organiser leur camp, etc. On fait un petit bal, c'est gentil, on fait un spaghetti, machin. Sauf que, qu'est-ce qui se passe quand on n'est pas vigilant ? À 1 h du matin, 2 h du matin, il y a des bandes qui sont en tournée et qui, à un moment, se retrouvent dans les fêtes de village et vont casser la figure, vont voler la

recette. Si on ne nous donne pas des informations, ils vont continuer. Et si on fait, on ne sait pas, on n'a rien vu. Désolé les gars, c'est dommage, mais c'est pas de la délation. Le but est quand même de faire en sorte que on puisse faire notre travail qui est quelque part de sécuriser particulièrement ce genre de d'événements. Allez. En fait, voilà, je trouve ça dommage. Les écoles, c'est pareil quoi. Des écoles qui ont peur d'organiser une petite fête. OK, ça va. Alors, quand on a clairement, parce que l'idée c'est ça, la police doit travailler sur les informations, c'est la base et donc ces informations nous permettent à minima de faire une analyse de risque. Et si cette analyse de risque est suffisamment nourrie ? Pour ramener des effectifs en conséquence et effectivement éviter que si une bande débarque, bah ils vont se dire ah ***** voilà. Et donc le but il est là. Et donc oui, je pense que c'est important. Et tout ça est transposable à différentes situations. Où un moment, si on permet à la police d'avoir suffisamment d'informations, ben on puisse nous alors nous organiser pour faire en sorte de sécuriser au mieux. Que ça soit la rue en général ou un événement en particulier. Ben effectivement, on ne saura le faire que si on a de bonnes infos. Et pour moi, c'est essentiel. Alors, ça vient lentement, mais mais surtout lentement, de dire bah oui, c'est quand même bien qu'à un moment il y ait une espèce de réseau. Encore une fois, qui le but n'est pas de balancer, c'est pas ça, mais c'est de nous permettre de faire bien notre mission de sécurité publique quoi. Pour moi, c'est ça qui est essentiel. Et effectivement, là, les le gardiennage privé pourrait avoir effectivement un rôle puisqu'ils sont quelque part à cheval - d'ailleurs, on commence de plus en plus à parler d'une concurrence entre la sécurité privée. Mais par exemple, je l'ai vécu il y a quelques années dans un hôpital, un hôpital est tout autant privé que public, puisque Ben voilà, nous sommes amenés à aller à l'hôpital. Je veux dire, voilà une notion qui pour moi est un peu mixée. Voilà. Mais pour se sécuriser, ils appellent la sécurité privée, on les met au guichet, enfin dans les halls, et cetera, ils patrouillent la nuit dans les couloirs, machin bazar. Il est déjà arrivé que se pose la question, pourquoi ça on n'y mettrait pas des policiers puisque c'est un lieu public ? Et ça permettrait de remettre au service public. Parce que le l'enjeu, l'enjeu fondamental là-dedans, il est quoi ? Il est économique. Mais oui, un hôpital avec de l'argent public en partie, va financer une sécurité privée pour de la sécurité publique quelque part. Alors, je veux bien admettre que les chambres, les couloirs soient privés, mais le hall, pour moi, il est public. D'accord, on va aller à l'hôpital tous les 2 ici, on va aller boire un café à la cafet, on va pas nous demander notre carte d'identité, on peut rentrer librement. Donc pour moi, c'est un espace public. Pourquoi est-ce qu'on y met pas des policiers et pourquoi est-ce qu'on trouve pas un système de rétribution effectivement dans la manne du service public ? Mais on fait pas ça, on sous-traite beaucoup trop de choses. Regardez le scandale qu'il y a eu avec l'informatique à la police fédérale. On a et c'est un problème qui existe depuis déjà avant la fusion. Oui, c'est un problème qui a toujours existé, mais là, moi, ça me pose problème en tant que fonctionnaire, allez conscient ou en tout cas voilà loyal parce que moi, quand je sors du bureau, j'éteins la lumière. Donc je veux dire par là que l'argent public pourrait être mieux utilisé et parfois recourir trop vite au service privé, on tue le service public en fait, et c'est ce qui est en train de se passer. Il y a des conflits qui est à mi-poste pour le moment. Pourquoi ? Parce que dans la main publique, il y a parfois pas assez d'argent. Et plutôt que de réfléchir à comment bien organiser cet argent pour que le service soit bien rendu, on préfère le donner au au privé. Et donc parfois, moi ça me voilà. Sur certains aspects, ça me pose problème et particulièrement, comme je le disais d'emblée, sur tout ce qui est touche aux fonctions régaliennes. Pour moi, ça doit absolument rester dans les mains du service public. On parle beaucoup de changement de statut. Les enseignants par exemple. Et pourquoi pas la police ? On en parle, mais je ne suis pas d'accord parce que le statut pour moi doit garantir justement la loyauté du fonctionnaire. À partir du moment où on est sous contrat, qui peut être cassé à tout moment, ça veut dire alors

oui, ça arrive que les policiers quittent leurs fonctions, c'est d'abord assez rare, mais le monde du travail aujourd'hui et la mentalité aujourd'hui fait que oui, une carrière, une vie, qu'elle soit sentimentale, enfin dans tous les domaines, est beaucoup moins linéaire qu'avant. OK, c'est un fait, mais majoritairement les statutaires restent statutaires. Là, ils prennent bien parfois un flexijob parce qu'ils veulent gagner un peu plus d'argent. Mais pour moi, ça doit garantir ça, une forme de loyauté. Et de circuit, je vais dire, au sein duquel on se forme, on partage des valeurs, des valeurs qui sont justement cette disponibilité et cette ce regard sur les missions d'intérêt général quoi. Ouais, que pour moi, une sécurité privée ou un statut précaire ne permette pas.

Interviewer : Okok. Et dans la littérature, il ressort aussi souvent comme critique, un peu enfin le secteur privé, un manque de professionnalisation et de transparence. Qu'est-ce que vous pensez de ces éléments?

Interviewé : Ben je ne connais pas leur circuit, mais j'imagine très bien que la logique doit être doit être "former le plus rapidement possible pour être rentable". Et donc j'imagine bien qu'ils n'ont pas les longues formations philosophiques sur telle et telle chose et qu'elles doivent être effectivement contenues au strict minimum. Et à partir du moment où on joue effectivement avec ben potentiellement la liberté des gens, empêcher quelqu'un d'entrer quelque part ou le sortir de force, voilà. Ben oui, ça pour moi, ça demande effectivement une certaine sensibilisation à l'impact que ça peut avoir sur une société, sur un individu et donc globalement sur une société. La transparence ? Bah en tant que société privée, ils n'y sont pas tellement soumis. Je veux dire, c'est rare qu'une société, je sais pas, comme du coin, publie pas ces chiffres. Et c'est déjà bien compliqué d'aller les contrôler. Et si ils peuvent masquer, pourquoi? Parce que, à nouveau, derrière tout ça, il y a des enjeux financiers, économiques. Et si on peut éluder l'impôt, la Belgique est.... On en parle quand même de plus en plus où le on évalue. Moi, j'entends ça depuis de très nombreuses années que le niveau de la dette publique est l'équivalent de ce qu'on imagine d'une de la fraude. Donc c'est bien dire que c'est un sport quoi. Moi, je veux rien frauder, je dois tout payer, je dois tout déclarer, on paye même la TVA dans le service public. Donc c'est dire que on est juste un consommateur comme un autre. Voilà, encore une fois, ça génère certaines questions, particulièrement aujourd'hui où on rediscute à nouveau d'une d'une réforme des services de police et donc nous, on doit faire des marchés, on est absolument transparent. Moi, je rends compte par les autorités, dont le Conseil de police - Conseil de police, c'est des citoyens qui viennent assister aux décisions, qui viennent même prendre part aux décisions, ils ne font pas qu'assister - et donc, quand on touche à des domaines aussi sensibles que ça, moi, le gars qui vend là ou quoi, qui vend du vin et des sandwiches, personnellement, ça n'a pas d'intérêt démocratique de savoir combien de sandwiches il a vendu. Par contre, de savoir comment on dépense les deniers publics, c'est important. Et donc une société de sécurité privée qui touche effectivement des fonctions qui ont un impact sur le fonctionnement de la société, oui, je pense que ça devrait effectivement, en tout cas dans certains domaines, ça devrait peut-être être plus lisible.

Interviewer : D'accord. Et qu'est-ce que vous pensez du contrôle qu'il y a autour de ce secteur privé?

Interviewé : Il est très faible. Ouais, il est très faible effectivement. Un service, un ministère de l'Intérieur, la fameuse IBZ machin, mais qui est fort, fort démunie. Ils sont très peu, parfois ils font des contrôles, mais voilà d'expériences très empiriques, on voit quand même pas énormément. Ouais, d'autant que la plupart du temps, ils appellent la police quand ils font des contrôles pour leur prêter main forte. OK, je me souviens pas d'avoir été appelé 10 fois dans ma carrière, donc c'est trop léger pour moi. C'est trop léger et effectivement sans doute qu'une augmentation de

l'intérêt améliorerait aussi quelque part les relations, puisqu'il se rendrait compte. C'est toujours comme ça. S'il n'y a pas, entre guillemets, pardonnez-moi l'expression, elle est sans doute dépassée, mais la peur du gendarme, bah, on fait un peu ce qu'on veut. Et quand on nous voit débarquer, on se demande ce qu'on fout là. Et on nous ne témoigne pas le minimum de considération dû à la fonction, donc sans doute que une des meilleurs contrôles, ça nous est déjà arrivé dans certaines situations où un moment on trouve que le comportement de d'un agent de sécurité n'est pas n'est pas idéal. Avant qu'on ait une réaction, il faut c'est compliqué. Mais oui, c'est compliqué parce que justement c'est un service public qui finalement chapeaute un service privé où il y a des enjeux économiques. Et donc le patron de la boîte va faire pression sur le fonctionnaire pour dire: "Écoute, moi, si tu me fais ***** ce gars-là, je le perds. Il a du talent dans ce qu'il fait, je vais devoir reformer quelqu'un, na na na na." Et donc on peut exercer une certaine pression sur ce fonctionnaire en question pour des enjeux privés. Donc ça, je trouve ça un peu dommage. Par contre, où je serais d'accord qu'on mette de la sécurité privée, c'est les stades de foot. Ça, c'est un truc qui moi m'horripile parce que un stade de foot, c'est privé. À partir du moment où vous payez votre ticket pour rentrer, vous entrez dans une zone privative. On est d'accord, c'est une exploitation privée. Pourquoi est-ce que c'est la police qu'on renvoie ? Ça fait 38 ans que je me pose la question parce que des maintiens d'ordres, je m'en ai fait quelques fois et au standard et à Serein quand ils étaient en DA, ça je trouve ça dommage.

Interviewer : Et quand vous dites ça c'est devant le stade ou à l'intérieur ?

Interviewé : Non justement devant le stade, c'est normal, on est sur le public et c'est là qu'on draine les foules, qu'on vérifie qu'il y ait pas voilà de débordements avant et après match. Pas de souci, mais à l'intérieur du stade, dans les gradins, même les vestiaires, la police fait parfois aussi la sécurité des joueurs. Je comprends pas. C'est si l'enjeu, encore une fois, c'est bien dire que l'enjeu est économique. On peut se poser quand même vraiment la question de se dire pourquoi est-ce qu'une société footballistique qui génère des sommes d'argent que je ne sais pas, que je ne sais pas compter tellement il y a des zéros et on demande au service public de venir gratuitement, et ça coûte de l'argent. C'est à dire qu'à ce temps-là, on y met des policiers là. Donc voilà, là, il y a une question à se poser parce que moi, si je récupère, enfin moi, la police récupère cette capacité-là, peut-être qu'on pourrait mettre des policiers sur des événements plus secondaires où il y a de la violence qui nous échappe. Je reviens, je reste dans le monde du football, dans les divisions inférieures où il y a peu de moins d'enjeux. On peut dire que de la violence, il y en a. Des situations violentes, on en connaît, mais on n'y est pas, on n'a pas les moyens d'y aller. Or que ça m'est déjà arrivé et je l'ai déjà dit au bourgmestre, il y a des enjeux parfois de compétition parce qu'il y a des clubs ici dans la région bah qui sont pas mal classés, qui se disputent la P2, la P1 et qui ont 0 sécurité parce que on n'a pas les moyens d'en mettre. Ah, je trouve que ça vaudrait la peine d'y réfléchir. Là, on serait vraiment dans une mission d'intérêt général. Qu'on laisse le Standard payer qui il veut pour organiser sa sécurité interne match et qu'on laisse la police effectivement mieux gérer certaines situations d'ordre public. Parce que je peux vous dire que vu la, ben oui, ça a des conséquences parce que les matchs se font en horaires décalés, c'est souvent les weekends, mais le statut prévoit que les heures de week-end engendrent un sursalaire. Et des heures à récupérer. Et donc tout ça, je veux dire que le policier que je vous ai mis le samedi au Standard, c'est celui que vous n'aurez pas dans votre quartier lundi matin quoi. Voilà donc là, il pourrait y avoir effectivement sur certains gros événements de nature privée, c'est à dire où le but est essentiellement de générer de l'argent. Ben je vois pas pourquoi on a mis un service public. Donc là, pour moi, il pourrait y avoir, je réfléchis à d'autres trucs, mais où là, ouais, les festivals, je crois que, mais là c'est déjà plus mixte. Dans les festivals, on met la sécurité privée. Ouais, il y en a pas mal effectivement, là ça

va, et on gère que les abords, la mobilité et évidemment les débordements, s'il y en a quoi. Mais voilà, le foot. Je sais pas pourquoi, je sais pas comment ils font dans les autres pays. D'ailleurs, je crois que les autres pays ont même pas de policiers parce que les gens se tapent pas dessus, c'est encore autre chose.

Interviewer : Oui, ça je sais pas, je m'y connais pas très bien.

Interviewé : Il y a une culture de l'affrontement dans certaines civilisations. Voilà, mais bon, voilà pour la parenthèse. Mais si on devait réfléchir à des missions. Moi, je verrais bien celle-là. Je pense que tous mes collègues policiers qui doivent gérer, voilà ce genre de renfort puisque la police est malgré tout unique. C'est-à-dire que voilà. Les services d'ordre en général sont partagés entre toutes les zones de police. Raison pour laquelle il y a pas que Liège qui met des policiers au Standard, moi aussi je mets des policiers au Standard, ce qui a un impact évidemment sur la police locale. S'il y a une manif à Bruxelles ou à Arlon, ben oui, toutes les polices y vont en fait en proportion de leur taille. Il y a un calcul, je vais dire proportionnel, voilà ce qu'on appelle la ligne de crédit pour parler jargon, mais voilà, en proportion, je dois être en mesure de, moyennant préavis, parfois de quelques jours, ben dire oui, je vais vous mettre ce qui est prévu. Voilà, dans mon cas, c'est une section là-dessus. Donc tout ça au détriment de. Et comme je dis encore une fois, quand on parle d'ordre public, ben oui, ça c'est de l'organisation policière, tant pis. Mais quand c'est pour aller à un match de foot, quand on doit mettre des gens pour aller au... non, je trouve pas ça normal, voilà, je trouve juste pas ça normal.

Interviewer : Et sur un axe plus particulier qui est le terrorisme, qu'est-ce que vous pensez du phénomène à l'heure actuelle ? Encore assez important, un peu plus léger entre guillemets ?

Interviewé : Ben j'ai envie de dire, c'est un peu comme les accidents de la route, 1 mort c'est trop quoi. Moi, je voilà, je ne saurais pas minimiser l'importance du terrorisme. J'ai d'ailleurs mis en place dès mon arrivée ce qu'on appelle les CSIL, donc c'est à dire les concertations locales en matière de suivi, puisqu'il y a toute une chaîne en matière de terrorisme qui part d'une task force nationale. On identifie les risques, les personnes qui pourraient rentrer dans la grille. Je vais dire, c'est une grille d'analyse qui est la banque de données commune. Et à partir de là, ben il y a des réflexions régionales, au niveau des de la police fédérale, des parquets, avec une implication des polices locales. Et puis à partir de là, il y a alors au niveau des communes des concertations. Si éventuellement on a quelqu'un dans le viseur, alors qu'il n'est peut-être pas encore ou plus, c'est avant ou après, mais qui en tout cas est en voie potentielle de radicalisation. On va dire ça comme ça. Ben à ce moment-là, on nous demande qu'il y ait un suivi. Donc pour moi, oui, on est rentré dans une logique qui est un peu comme les grévistes, beaucoup plus hétéroclite, beaucoup plus difficile. On a du mal à identifier un meneur sur lequel on pourrait faire pression et donc on doit être très attentif à tous les signes qui viennent de partout. Donc ça demande énormément d'énergie parce qu'il faut surveiller les réseaux, faut surveiller. On doit s'entourer de toutes sortes de gens dont c'est pas le travail. Je vais prendre un exemple très concret, les instits. Ben oui, y a un moment, si elles remarquent, ben idéalement, on essaie de sensibiliser les directions de l'école. Alors voilà, là de nouveau dans cette fameuse non délation, là ça marche un tout petit peu mieux parce que c'est tellement fou quoi d'imaginer que ben peut-être demain un gamin va venir avec de la dynamite dans son sac et faire péter la classe. Ouais non je. Moi, c'est de trop, un c'est trop. Voilà, c'est comme un mort sur la route, c'est toujours de trop et donc je pense qu'il est alors ici. Ben voilà, on sensibilise, on a énormément de collaboration avec le monde civil et les social est bon. Voilà, il est vraiment bon parce qu'ils ont compris le leur jeu. On nous aussi de notre côté, ben on essaie de leur rendre service en réagissant le mieux possible à tout ce qui est violence dans l'école. Voilà, on essaie

d'être présent, on essaie de faire des actions de sensibilisation. On est très réactif en cas d'appel parce qu'on doit aussi être conscient je veux dire de voilà, c'est du donnant-donnant quelque part, mais eux aussi sont assez attentifs et donc si un comportement qui à un moment attire l'attention, ben oui, ça remonte assez facilement. Alors pas forcément direct vers la police. Mais au moins, ça rentre à un moment dans l'information quoi. Donc ouais, donc c'est important, pour moi c'est important. Alors, qu'est-ce que la sécurité privée pourrait faire là-dedans ? Mais comme je disais tout à l'heure, je pense qu'ils ont aussi un rôle, une fonction signal finalement. Voilà, c'est un rôle d'identification et de pouvoir effectivement entrer, pourquoi pas, dans une CSIL, donc dans une concertation sociale de détection, de suivi. Je pense que toute la société est concernée, ça nous touche tous. Oui, voilà, c'est quelque chose de dramatique quoi. Et imaginer que forcément, ben ça touche les gens vulnérables dans des conditions, des situations auxquelles on ne s'attend pas du tout. C'est souvent l'effet de surprise qui est.... Ben oui, si on peut augmenter cette détection, c'est important.

Interviewer : Oui, d'accord, donc ils auraient une place au final dans cette prévention, sensibilisation du phénomène ?

Interviewé : C'est oui, mais c'est exactement ça. Comme je parlais d'une communication avec les responsables, c'est une conscientisation à leur rôle social finalement, et ça en fait partie.

Interviewer : OK, très bien et un peu pour conclure un peu tout ça. Quelle forme est-ce que vous envisageriez de partenariat idéal avec le secteur privé dans votre travail de tous les jours ?

Interviewé : Alors, il y a ce qui existe et auquel on touchera pas. C'est à dire la sécurisation des lieux privés, et cetera. Et donc, autour de ce que vous avez dit, je pense que effectivement, ils doivent pouvoir, ils devraient pouvoir jouer ce rôle de fonction de détection, de collaborer un peu plus sur certaines informations qui sont, qui sont pertinentes, encore une fois dans l'intérêt général. Moi, qu'on me qu'on me balance un petit, un petit dealer, je m'en fous. Pas à ça, mais à partir du moment où l'information peut permettre d'améliorer la sécurité publique générale, voilà comme on vient de donner l'exemple de d'un risque d'attentat ou des choses comme ça, ou même de comportement violent fort impactant. Oui, je pense que c'est important de voir des gens qui repèrent peut-être pour faire un braquage. Ben oui, c'est quand même pas mal qu'on nous le dise quoi. Voilà, et donc d'augmenter cette détection. Et l'autre partenariat qui là où on est déjà un peu plus engagé, je l'ai, je l'ai, je l'ai, je l'ai évoqué, c'est tout ce qui est technique. Pourquoi ? Parce que là, il y a un rôle réel à jouer, parce que ben nous n'avons pas forcément la connaissance, nous n'avons pas forcément le temps non plus d'essayer de développer cette connaissance. Eux l'ont puisque quelque part il y a oui, il y a win-win. Là, ils nous font des études, on l'a déjà fait pour des sécurisations de site par exemple, on les appelle, ils ont cette compétence et forcément le retour, ben c'est un achat, voilà, ou des services, peu importe ou quelle forme, mais en tout cas un contraindre qui va bah qui va augmenter, oui, la sécurité, la détection, et cetera. Voilà, on est là-dedans pour le moment. Par exemple, un un réseau urbain de caméra sur les 9 communes. Bah Si on peut avoir quelqu'un qui a pas, je les garde dessus, je vous l'ai dit, je recherche et développement. Mais qui, comme dans toutes les fonctions publiques, a d'autres choses à faire. Donc il fait ça entre 2 portes, alors il le fait très bien, mais ça prend du temps parce que ben il dit tu veux pas... ? Oui, mais attends, parce que j'ai un dossier qui bon voilà, nous c'est comme ça que ça se travaille. Voilà, on est une petite entité aussi, et donc d'avoir des conseils et d'avoir oui la connaissance du matériel, et cetera, on l'a fait avec les bodycams. Voilà. Ben ouais, je trouve ça, je trouve ça très intéressant parce que là il y a une énergie, une connaissance, une compétence et finalement un enjeu financier. Alors ils prennent, voilà, ça on s'en est rendu compte malheureusement. Voilà, c'est positif cet appui, on

va, on doit le vivre comme ça. Mais en même temps, quand on se rend compte que selon l'interlocuteur, le prix n'est pas le même pour du matériel identique, j'ai un peu du mal là. Donc voilà, on parlait, on parlait de confiance, mais là ouais voilà. Et de transparence, pas je trouve pas ça très sain non plus quoi. Voilà, mais c'est un domaine qu'on devrait explorer, qu'on devrait continuer à explorer.

Interviewer : OK, très bien. Est-ce que vous voulez rajouter quelque chose? Non ? Eh bien merci. Moi, j'ai pas d'autres questions, donc tout est bon pour moi.

[conv hors micro d'un début de PPP avec PU pour un stand de tirs sur leur commune]